

Juin 2013



Sommaire

- ▶ Echos du Conseil municipal du 27/05
- ▶ Réseau d'assainissement de La Lauze : c'est parti !
- ▶ Réouverture du sentier entre Cordet et le village (suite)
- ▶ Ca s'est passé en juin
- ▶ 3^{ème} fête des Coulmes



Bulletin mensuel

La vie de la commune,

c'est aussi sur

<http://rencurel.sud-gresivaudan.org/>



Edito

Ça bouge au Col de Romeyère et dans les Coulmes !

D'une part, on enregistre l'ouverture officielle du Refuge-Hôtel-Restaurant « Cœur des Montagnes ». Félicitations à Marie et Jean Brunetto, qui se sont investis sans compter pour rénover le bâtiment et lancer ce projet.

D'autre part, du côté des Rimets et des Ailes, ça déménage : le gîte des Rimets devrait rouvrir très bientôt, un jeune dont la famille est issue de la Gouladière va s'installer dans un chalet à proximité du gîte, une ferme proche de l'ENS devrait être reprise par un couple passionné de sport et de fromages de chèvres, un autre couple a rénové une maison en pierres aux Ailes et devrait s'y installer prochainement !

Il y a quelques années, on pensait que Rencurel allait décliner : éloignement et déplacements difficiles liés aux routes fermées et à la neige abondante. Le versant Ouest, qui apparaissait comme le plus difficile, semblait particulièrement menacé. C'est là que ça bouge le plus ! Après l'explosion démographique à la Côte et aux Glénats, le tsunami se déplace vers les Rimets et les Ailes !

Didier Lattard,
Maire



Echos du Conseil municipal

Séance du 27 mai 2013



EN BREF

- ▶ Le programme de travaux proposé par l'ONF a été approuvé, il s'agit de poser des plaques de parcelles dans la forêt communale et dans celle du CCAS.
- ▶ La commune a signé une convention avec le Conseil Général pour faciliter le déploiement du Réseau d'Initiative Publique (couverture très haut-débit fibre optique) dans toutes les communes.
- ▶ La commune a signé une convention avec le Conseil Général et l'Etat visant à établir en place une base de données numériques rassemblant l'ensemble des documents d'urbanisme.
- ▶ Alp'Géo Conseil a été retenu pour réaliser la carte des aléas de la commune (carte des risques majeurs obligatoirement jointe au PLU).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

▶ Nombre de délégués après les élections municipales de 2014

Dans le cadre de l'application de la réforme des Collectivités Territoriales (loi Richard du 31/12/2012), les élus se sont prononcés sur la composition du Conseil communautaire après les élections municipales de 2014.

La « Répartition libre avec ACCORD LOCAL » a été approuvée par toutes les communes de la CCBI. Le nombre de délégués restera le même pour 11 des 12 communes ; St Romans aura par contre un délégué supplémentaire (6 au lieu de 5). Le nombre total de délégués du Conseil communautaire sera donc porté à 32 au lieu de 31.

La commune de Rencurel sera toujours représentée par 2 délégués.

▶ Actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse

Dans le cadre de la politique contractuelle (avec la CAF) la CCBI a en charge :

- le relais d'assistantes maternelles,
- les établissements multi-accueil de la petite enfance,
- les accueils de loisirs de la jeunesse
- les projets en direction des adolescents.

Jusqu'à présent, seules les dépen-

ses de fonctionnement étaient à la charge de la Communauté de communes.

Désormais, elle aura également à charge les dépenses d'investissement (les bâtiments restent propriété des communes mais seront mis à disposition de la Communauté de communes).

▶ Voirie d'intérêt communautaire

La CCBI pourra aider les communes dans le financement de l'entretien des voiries communales ayant un intérêt communautaire : liaisons entre 2 communes, voies utilisées pour les transports scolaires, voies ayant un intérêt touristique.

Pour Rencurel, il s'agit de la route de Presles, de la route des Rimets, de la route de la Côte et de la route du Mont-Noir (entre le Col et la Cantine).

VOIRIE COMMUNALE

▶ La DDT va mettre à jour le tableau de classement des voies communales (longueur de la voirie, appellation des voies), et établir le dossier préalable de mise à jour du classement des voies communales.

▶ Les élus ont validé à l'unanimité le programme de travaux 2013 d'un montant estimatif de 8 160 € HT comprenant :

- la reprise de la portion de chaussée effondrée, chemin de la Barbière,
- la reprise de la tranchée, chemin des Prés,
- des emplois partiels et enrobés tièdes sur plusieurs voies.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

▶ **Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale : 40 €** (frais de fonctionnement)

▶ **ARS : 500 €** (concerts)

▶ **Coulmes en fête : 100 €** (fête des Coulmes)

▶ **Foyer nordique : 300 €** (trail des Coulmes)

▶ **Domichats : 450 €** (participation à l'achat du piano dont le coût est de 890 €)

Vie d'un projet

Réseau d'assainissement de La Lauze

Un dossier complet expliquant le projet a été publié, en avril 2013, dans le n°120 de *L'Air du temps*.

Tous les préalables ayant été levés, le projet va maintenant entrer dans la phase de réalisation.



La Lauze vue du Collet, en avril

Toutes les conventions de servitude pour la création du collecteur principal en domaine privé, depuis le réseau actuel, sous l'hôtel Le Marronnier, jusqu'à la Haute Lauze, ont été signées par les 11 propriétaires.

La réunion de démarrage avec les entreprises (Giroud-Garampon et ETPE) et le bureau d'études s'est déroulée le 20 juin. Les travaux commenceront le 8 juillet.

Un constat d'huissier sera réalisé dans les jours qui viennent. Une personne passera sur la zone des travaux pour photographier les habitations, les jardins, les murets ... Ne soyez pas surpris, c'est une procédure obligatoire, le but de ce constat est d'avoir tous les éléments si malheureusement des dégâts interviennent lors des travaux. Les

photos prises seront utilisées uniquement pour établir le constat.

Chaque propriétaire va recevoir prochainement une proposition de convention pour les travaux relatifs aux branchements privés (de la boîte de branchement à l'habitation).

Si le propriétaire l'accepte, la commune peut réaliser ces travaux dans le cadre du marché global et, dans ce cas, le propriétaire devra donc s'acquitter de 50% HT du coût réel des travaux après leur réalisation, la commune prenant en charge le complément.

Si le propriétaire veut réaliser lui-même son branchement, il doit le faire dans les 2 ans et les frais seront entièrement à sa charge ; un contrôle après raccordement sera réalisé et lui sera facturé 100 €.



La Lauze à une époque où la question du réseau d'assainissement ne se posait pas.

Entretien

Histoires d'air

➡ PNEUS NEUFS



➡ BALLON NEUF



Abritée dans un petit bâtiment en bordure de la route de la Côte, une pompe remonte l'eau du réservoir de la Font jusqu'au hameau des Prés, situé à une altitude supérieure (réservoir : 1140m ; maison Repellin : 1143m ; maison Idelon : 1163m ; maison Bichebois : 1148m).



Le ballon surpresseur permet de maintenir une pression suffisante et constante, et évite que la pompe démarre et s'arrête sans cesse, en fonction de l'ouverture d'un robinet. Le ballon d'origine (années 80) fuyait depuis plusieurs années (fuite d'air !), ce qui engendrait des désagréments dans la fourniture d'eau et détériorait les pompes. Un ballon tout neuf et qui conserve son air a été installé récemment. Quelques réglages restent à faire ...

Projet partagé

Réouverture du sentier entre le village et Cordet

C'est le lundi 17 juin à 11h30 que nous avons levé un verre en l'honneur de la première passerelle du chemin...Et c'est Eve (CM2) qui a planté le dernier piquet !



Tout a commencé par l'envie des petits et des grands des deux écoles de se retrouver plus souvent, puis par la découverte qu'il existait un chemin communal entre le village et Cordet... Un moyen d'éviter une portion de route dangereuse et pénible !

Mais comment faire pour que ce chemin redevienne praticable ? C'est pour répondre à cette question que Eve, Michaël, Emilien, Lucas et Léa (CE2, CM1, CM2) se sont portés volontaires dans le cadre des heures d'aide personnalisée (1h par semaine en plus des heures d'école).

Dès le jeudi 16 mai ils se sont mis au travail en allant étudier le cadastre à la mairie. Ensuite, après avoir repéré le chemin, ils ont rédigé une lettre au maire en lui exposant leur projet, et dans laquelle ils lui demandaient des conseils sur la démarche à suivre. C'est Michel Eymard qui leur a répondu, et ils ont réalisé que d'autres partenaires étaient impliqués, comme la Communauté de communes, le Parc régional du Vercors et les agriculteurs dont des prairies sont traversées par le chemin. Il fallait donc rencontrer ces partenaires !



Lundi 27 mai, ils avaient rendez-vous avec Cyrille Callet qui, en leur expliquant son travail de garde vert, leur a fait prendre conscience des exigences de balisage et d'entretien qu'implique l'existence d'un chemin.

Il était maintenant nécessaire de se rendre sur le terrain.



Jeudi 6 juin, ils ont retrouvé Cyrille ainsi que Michel Eymard, Jean-Marc Idelon et Henri Chabert afin de repérer, sur le terrain, et lister les différents travaux à effectuer : du débroussaillage, de l'élagage, du talutage et la construction de deux passerelles.

Lundi 17 juin, Cyrille ainsi que Jean-Marc et son équipe s'attaquent aux travaux. Les enfants les rejoignent à 10h30 et déjà le chemin commence à prendre forme. Ils aident à tirer les



branches coupées et participent à l'élaboration de la passerelle. C'est alors avec fierté qu'ils lèvent leur verre d'orangeade devant la première passerelle terminée, fruit du labeur de ce matin-là, mais surtout récompense de plusieurs semaines de questionnements et de recherches.



Rendez-vous au mois de juillet pour connaître leurs impressions...

Anne Lefèvre

Ça s'est passé en juin...

Culture... Tourisme... Communication...

CHORALES DOMICHATS ET VERCORALIE : BRAVO !

Dimanche 2 juin, il y avait foule en l'église de St Julien-en-Vercors pour écouter les chorales *Domichats* et *Vercoralie* qui donnaient ensemble un récital, sous la direction de Niamh Glénat.

Elles ont régalé nos oreilles...



... et nos papilles !



CŒUR DES MONTAGNES : C'EST OUVERT !

Le Refuge Hôtel Restaurant « Cœur des Montagnes », classé O (hôtel), N (restaurant et débit de boissons) et X (établissement sportif couvert) de 5^{ème} catégorie, a reçu un **avis favorable à l'ouverture** lors de la réunion de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) du 20 juin 2013.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE : ÇA VA BOUGER !

Pour rester attractif, un site internet doit évoluer avec les technologies. Le site de la commune comme celui de toutes les collectivités locales du Pays Sud-Grésivaudan avait besoin d'un sérieux rajeunissement. C'est ce qui a été entrepris en ce mois de juin et qui va se poursuivre durant l'été. C'est en début d'automne que le nouveau site vous donne rendez-vous !

C'est à savoir

INSCRIPTION SUR

LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter aux élections municipales et européennes, en 2014, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013.

Qui peut s'inscrire sur une liste électorale ?

- ▶ « Tous les électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins ;
- ▶ Ceux qui figurent pour la cinquième fois sans interruption, l'année de la demande d'inscription, au rôle d'une des contributions directes communales, s'ils ne résident pas dans la commune mais ont déclaré vouloir y exercer leurs droits électoraux. Tout électeur ou toute électrice peut être inscrit sur la même liste que son conjoint au titre de la présente disposition ;
- ▶ Ceux qui sont assujettis à une résidence obligatoire dans la commune en qualité de fonctionnaires publics. »

Extrait de l'article L 11 du Code électoral

Pièces à fournir :

- ▶ le formulaire Cerfa n°12669*01,
- ▶ une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité,
- ▶ un justificatif de domicile.

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Pour les jeunes de 18 ans qui résident dans la commune, l'inscription est automatique.

La révision des listes électorales est faite annuellement afin de vérifier si les personnes inscrites remplissent bien les conditions mentionnées à l'article L 11 du Code électoral.



RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tous les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Documents à fournir :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Le livret de famille

Ça s'est passé en juin...

2^{ème} Trail des Coulmes

➡ BEAU SUCCÈS POUR CETTE 2^{ÈME} ÉDITION !

Samedi 7 et dimanche 8 juin, les coureurs étaient au rendez-vous et tous ont salué la qualité de l'organisation et de l'accueil que l'on doit à Jean-Pierre Gally, au Foyer Nordique de Rencurel et à 75 bénévoles (dont des membres du Club de la Doulouche !).



ont fait une course à la mesure de la taille de leurs jambes.

Ce sont donc, au total, **340 personnes** qui, a un titre ou a un autre ont répondu à l'invitation lancée par les organisateurs. Organisateur qui se félicite aussi du partenariat initié avec *Cœur des montagnes*, le tout nouvel hôtel-restaurant-refuge qui vient d'ouvrir au Col de Romeyère et qui a servi environ 250 repas dimanche, après la fin des épreuves.

Cette année, les organisateurs avaient fait le choix de réduire un peu les distances des différentes courses de manière à mieux coller à la demande du plus grand nombre.

Un choix judicieux puisque **284 concurrents** se sont alignés sur la ligne de départ **contre 161 en 2012**. Et 271 ont passé la ligne d'arrivée au terme de l'épreuve qu'ils avaient choisie.

Les épreuves

L'épreuve reine empruntait le tracé du Tour des Coulmes sur une distance de 37 km.

Elle a été remportée en 3h 28mn 24 s par Olivier SORIANO devant 69 autres concurrents classés.

La Ronde des Charbonniers, dont le tracé avait été réduit par rapport à 2012 (19 km au lieu de 34) a été remportée, devant 124 autres coureurs classés, par Julien DEVANNE en 1h 22mn 48s.

La Coulmette, sur une distance de 9 km, remplaçait le Tour des hameaux 2012 (et ses 16 km). Elle a été remportée par Baptiste LEVEQUE en 0h 44mn 38s, devant 38 autres concurrents classés.

Et, nouveauté 2013, **la verticale du Nan**, qui se courait le 7 juin entre Cognin-les-Gorges et Mallevall-en-Vercors sur **4,6 km**, a été remportée par Benoît EXBRAYAT en 0h 32mn 10 s, devant 37 autres coureurs classés.

Et aussi...

Ajoutons que 35 randonneurs sont venus arpenter les parcours proposés samedi et dimanche et que 21 enfants

Les remerciements vont également au Conseil général de l'Isère, aux communes du massif des Coulmes et à la Communauté de communes de la Bourne à l'Isère qui ont soutenu activement la manifestation.

Des projets sont déjà évoqués pour l'an prochain, dont une course de 5km qui permettrait aux minimes de participer officiellement à la compétition, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Participants de Rencurel :

Fabienne Griboval,
La Coulmette, 29^{ème} en 01:12:54

Mathilde Fourier,
La Coulmette, 39^{ème} en 01:26:02

Jean-Pierre Gauthier,
La Ronde des Charbonniers, 51^{ème} en 02:06:29

Ismaël Repellin,
La Ronde des Charbonniers, 53^{ème} en 02:06:49

Patrick Robert, le tour des Coulmes,
14^{ème} en 04:11:13

Dominique Miscioscia, le Tour des Coulmes,
16^{ème} en 04:15:12



Agenda

Juillet - Août

Quand	Quoi	Où	Par qui
Lundi 1 ^{er} juillet à 18h30	Préparation fête des Coulmes	Patente	Coulmes en fête
Vendredi 12 juillet à 21h	Soirée jazz avec le Sextet de l'ARS	Le Marronnier Au village	ARS Festival des Coulmes
Samedi 13 juillet 21h 22h30	Bal avec 3 Gus en évasion Feu d'artifice	La Bourne ou La Scie La Balme	Commune ARS Syndicat d'Initiative
Samedi 20 juillet	Fête des Coulmes	Patente	Coulmes en fête
Vendredi 26 juillet à midi	Repas d'été	La Scie	Club de la Doulouche
Vendredi 26 juillet à 21h	Soirée Années 80 avec Sam et Jil	Le Marronnier Au village	ARS Festival des Coulmes
Judi 1 ^{er} août à 21h	Soirée Musique baroque avec le Parnasse	Eglise de Mallevall	ARS Festival des Coulmes

L'Agence postale sera fermée les samedis 20 et 27 juillet

Du côté des associations

➡ AAPPMA LA BOULOUVENNE : FÊTE DE LA PÊCHE



Le 2 juin, 36 enfants ont participé au concours de pêche organisé par l'AAPPMA La Boulouvenne (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) à l'occasion de la fête de la pêche.

Le concours a été remporté par Flavien Blanc ! Bravo à lui !

L'association avait saisi l'occasion de cette manifestation pour informer le public sur des activités peu connues du

public comme la pêche électrique destinée à connaître la population piscicole de nos rivières (un peu comme le comptage organisé par la société de chasse).

Signalons aussi que l'association est partie prenante du 2^{ème} contrat de rivière Vercors et porte un projet de protection et de valorisation des berges de la Bourne en amont de La Balme dont nous reparlerons dans *L'Air du Temps*.

TAD

Juillet - Août

Renaud Callet vous emmène

à Villard-de-Lans

jeudi 18 juillet

jeudi 1^{er} août

mardi 20 août

Tarif aller-retour : 5 €

N'oubliez pas de réserver au
0820 08 38 38

Petites annonces

A LOUER

Résidence « Les Genêts »

T3 de 74 m² et T4+ de 108 m²

<http://residencelesgenets.blogspot.fr/>
libre de suite.

tel 04 76 36 88 35 ou 06 81 14 51 90



A VENDRE

dans chalet, hameau de La Lauze

Outils de jardin et de maçonnerie

Lustres et luminaires

Table de réception ovale blanche

(180 x 120 - pieds métalliques)

Table rectangulaire blanche

(150 x 75 - pieds métalliques)

Table basse de salon

Sommier à lattes (1,90 x 0,80)

Lits d'enfants

Grillage de clôture

Remorque à bagages

Porte KZ à 2 vantaux de 201 x 29,5

Porte KZ à 4 vantaux de 201 x 60

Prix à débattre

Contact : 06 60 89 79 76

L'Air du Temps

n°122

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : juin 2013

Directeur de la publication : Didier Lattard

Maquette et mise en page :

Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro

50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Michel Eymard, Monique Eymard, Didier Lattard, Anne Lefèvre et des associations.

Les Coulmes en fête le 20 juillet !

3^{ème} édition !

Cette année, 70^{ème} anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance (CNR) oblige, la fête des Coulmes aura pour thème... **RésistanceS** ! Dans son programme, adopté en 1944, le CNR entendait à la fois de travailler à la libération du pays et à la préparation de ce que serait l'après-guerre. A la résistance armée devait succéder la résistance aux puissances d'argent et la solidarité devait devenir le maître mot d'une société nouvelle. 70 ans ont passé... Profitons de la fête des Coulmes pour regarder notre présent et imaginer notre avenir à la lumière de ce passé pas si lointain. Une fête qui sera aussi l'occasion, si le cœur vous en dit, d'éprouver votre résistance physique, de tester, avec Bob et son équipe, la *Résistance sylvestre*, de vibrer aux sons (résistance de l'air ?) des instruments de Folk Season et de Jazz Duet et de déguster le plat de résistance qui sera servi le soir !



► PROGRAMME

10 h - Patente

Randonnées pédestres et VTT
Inscription et départ entre 10h et midi
Une randonnée accompagnée, sur le thème de l'histoire du lieu, partira à 10h15 (20 personnes).

A partir de 11 h, à Patente

Accueil en musique sur le lieu de la fête avec *Jazz Duet*

Ouverture des échoppes, stands d'infos... Inauguration (vers 12h)
rythmée par Jazz Duet

Pique-nique

13h

Ouverture des parcours découverte et animations
Biathlon d'été, Diane chasseresse, Faites vos jeux, Contes nature, Rallye silhouettes...

16h

Projection du film de Michel Szempruch
Comme un vent de liberté
Dialogue avec le réalisateur et Olivier Vallade, historien
Où l'on parlera de la libération du département en août 1944 et du programme du Conseil National de la Résistance

18h

Nature... Danse...
Résistance sylvestre
Une création de Didier Bonnardel

19h

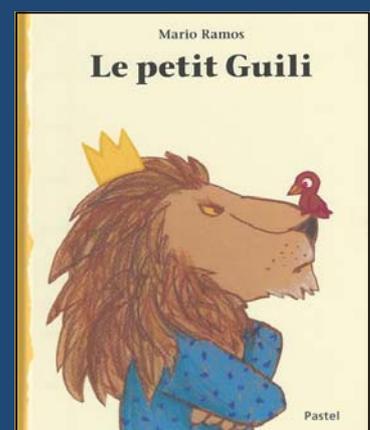
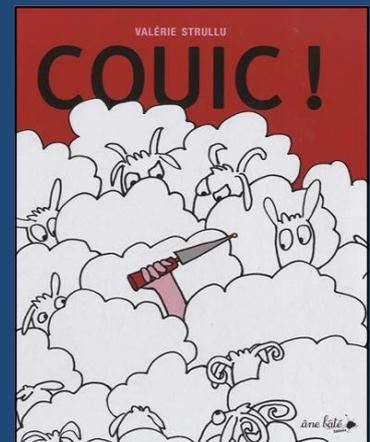
Soirée musicale animée par Folk Season et Jazz Duet
Restauration sur place.
Au menu, *Mije à Coulmes*, un plat qui pourrait devenir traditionnel...

Tout le programme, sur :
<http://fetedes coulmes.jimdo.com/>



Le samedi 20 juillet, faites un tour sur le stand de la bibliothèque à la fête des Coulmes !

Vous y découvrirez des albums jeunesse qui parlent aux enfants des **petites résistances** de la vie quotidienne : résistance à la faim, à l'attente, à l'envie, aux injonctions, à l'argent, au pouvoir, à l'ennemi, au destin... et donnent aussi à réfléchir aux adultes !



Ces livres et bien d'autres, sur les résistances ou sur LA Résistance, seront en vente sur le stand de la librairie du Marque Page.

Ne résistez pas au plaisir de vous offrir un bon moment de lecture pour l'été !

Monique Eymard